

DECISION DU PRESIDENT.CA 100-2017

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision Demande de tarifs de l' UFR DEG

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de tarifs de l'UFR DEG (laboratoire GRANEM Groupe de Recherche ANgevin en Economie et Management) pour le colloque REMAPS (REvenue MAnagement and Pricing in Services) des 13 et 17 d cembre 2017.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 11 octobre 2017

Christian ROBLEDO

Le Pr sident de l'Universit  d'Angers

Par d l gation et pour signature,

Olivier HUISMAN

Directeur G n ral des Services

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **17 octobre 2017** | Mis en ligne le : **17 octobre 2017**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		Observations
	Montant	Centre financier	
	Faculté de Droit, d'économie et de Gestion		
	nom de la structure		
	Désignation	Centre financier	
	Tarifs 1 (mercredi et vendredi)	911 EA 31	Colloque REMAPS 13 et 17 décembre 2017
	Tarifs 2 (vendredi)	911 EA 31	
		911 EA 31	

GRANEM
 Groupe de Recherche ANgevin
 en Economie et Management
 Université d'Angers
 13, allée F. Mitterrand
 49036 ANGERS Cedex 01
 Tél. 02 41 96 21 06 Fax 02 41 96 21 96